**Renforcement Économique des Femmes de la Filière Arganière au Maroc (REFAM)**

**Conception et production de capsules de vulgarisation**

Mandat :  Conception et production de capsules de vulgarisation des résultats de la recherche scientifique sur l’argnier

Relève de :  Chef d’équipe basé à Agadir

1. **Contexte**

COWATER International en partenariat avec l’Agence Nationale des Zones Oasiennes et de l’Arganier (ANDZOA), a été mandaté pour mettre en œuvre le projet Renforcement économique des femmes de la filière Arganière au Maroc (REFAM), projet cofinancé par Affaires mondiales Canada et le Gouvernement marocain.

Le projet d’une durée de quatre ans vise l’autonomisation économique des femmes dans la filière arganière. Il comprend des interventions aux niveaux : i) du développement des capacités des instances de gouvernance de la Fédération interprofessionnelle de la filière de l’argane, ii) de la structuration de l’amont de la filière par le biais de création de coopératives de collecte du fruit de l’argane (affyach), iii) de l’appui aux coopératives féminines d’extraction d’huile, iv) de l’accès au marché ; et, v) de la réduction des écarts de la participation des femmes dans la prise de décision économique à tous les échelons de la filière.

Depuis plusieurs années de nombreux chercheurs et étudiants aussi bien marocains qu’internationaux s’intéressent à la filière d’argan. Ainsi, plusieurs travaux de recherche traitant, de plusieurs angles, le secteur de l’argan sont produits. Or, les acteurs de la filière arganière ont un accès limité aux résultats des travaux de la recherche scientifique compte tenu de la teneur académique de ces derniers. Aidant les acteurs de la filière à mieux comprendre les avancées scientifiques sur l’argan leur permettra d’être à jour par rapport aux progrès de la recherche scientifique. Il sera, donc, possible d’améliorer la production et stimuler l’innovation à même d’accroitre la valeur ajoutée des produits de l’argan, et, in fine, accroitre les retombées économiques à tous les niveaux de la filière.

Dans le cadre de ses missions, l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l’Arganier (ANDZOA) encourage la recherche scientifique relative à la protection et au développement de l’écosystème Arganeraie et la valorisation de ses produits. L’ANDZOA met en place plusieurs initiatives avec ses partenaires scientifiques et professionnels dont la principale est l’organisation du congrès international de l’arganier. Ce congrès a pour objectif le partage des connaissances scientifiques et techniques entre les chercheurs nationaux et internationaux, les gestionnaires et les acteurs économiques dans la RBA. Pour rappel, 6 éditions ont déjà été organisées. Les acquis et les résultats réalisés présentent un intérêt pour le développement de cette filière et l’appui de ses acteurs. Il s’agit notamment des coopératives, des Groupements d’Intérêt Economique, des chercheurs, des conseillers Agricoles, des acteurs des Eaux et Forêts, et éventuellement des organismes non gouvernementaux ou des représentants de la société civile.

Dans ce cadre, le projet REFAM, dans un premier temps, a confié à un consultant, avec l’aide et l’appui de l’ANDZOA, la mission de sélection des articles scientifiques issus des actes de la 5ème édition du congrès international de l’argane et devant constituer une première base de la connaissance scientifique à vulgariser. Les travaux de cette mission ont abouti à la sélection de 43 articles scientifiques regroupés par domaines à savoir :

* Écosystème et biodiversité,
* L’arganiculture,
* La valorisation,
* Santé et bien-être,
* et chaine de valeur, économie et organisation.

Dans un deuxième temps, l’orientation a été prise pour une diffusion aussi large que possible auprès des cibles pour l’élaboration d’un format d’illustration et de diffusion des contenus des résultats de la recherche scientifique présentée lors du congrès de l’arganier organisé en 2019, sous la forme de guides de vulgarisation. Ce travail a été confié à un bureau d’étude dont les livrables ont porté sur la réalisation de guides illustrés de vulgarisation, en langues arabe et française, des contenus scientifiques du congrès international de l’arganier (Edition 2019).

Ainsi, ce travail ambitionne de rendre les publications scientifiques accessible aux femmes entrepreneures, des coopératives et entreprises actives dans le secteur de l’arganier. Cette action va contribuer à la valorisation des connaissances scientifiques au profit du renforcement des capacités des acteurs et du développement de la filière. Il s’inscrit dans le cadre des activités du projet REFAM en vue d’appuyer la professionnalisation du secteur, qui repose sur la démocratisation de la connaissance.

Enfin, l’élaboration de supports audiovisuels s’est avérée nécessaire pour une meilleure accessibilité et assimilation des contenus par les cibles. Pour la réalisation de ce travail, les guides de vulgarisation réalisés ainsi que les fonds documentaires disponibles constituent les ressources de base pour la réalisation de 2 capsules vidéo (arabe et en Français) objet de la présente consultation. Les capsules à réaliser alimenteront les fonds audio-visuels du Centre National de l’Arganier et de la FIFARGANE avec en perspective leur mise en ligne sur une chaine YouTube dédiée.

1. **Mission**

La mission du prestataire consiste en la réalisation de capsules vidéos en arabe et en français dont le but est de vulgariser les contenus de la recherche scientifique dédiée à la filière de l’argane disponibles sous le format de guide de vulgarisation (Arabe et Français). Il s’agira de concevoir et de produire des capsules de vulgarisation de la recherche scientifique sur l’arganier  comme suit :

* Capsules Vidéo du guide en arabe et sous-titrée en français ;
* Capsule vidéo du guide en français et sous-titrée en arabe ;
* Capsule vidéo d’un thème du guide version arabe sous-titrée en français et version française sous-titrée en arabe ;

Sous la supervision de l’équipe de suivi (ANDZOA/FIFARGANE et REFAM), le prestataire recruté devra :

1. Élaborer une note de cadrage et le plan de production (calendrier, intervenants, plan de production etc.) ;
2. Assurer des séances d’échange avec l’équipe de suivi pour comprendre la thématique et le besoin du projet, produire le story board et l’orientation créative préconisée ;
3. Préparer les propositions techniques des capsules vidéo en coordination avec les experts ayant rédigé les guides de vulgarisation.
4. Produire / monter les capsules vidéos :
	1. Capsules vidéos en 2 langues du guide de Vulgarisation ;
	2. Capsule vidéos en 2 langues d’une thématique du guide à convenir avec ANDZOA.
5. **Déroulement de la mission et livrables**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Phases** | **Durée à titre indicatif** | **Observations** |
| Phase 1 : Rapport de cadrage de mission et planning de réalisation**(Livrable 1)** | De 3 à 5 jrs | Détaille le cadrage et le plan de production et de réalisation des capsules vidéo. |
| Phase 2 : l’orientation créative et le script et le story-board + Envoi des propositions de voix-off pour validation**(Livrable 2)** | 8 à 10 jrs de travail  | Détaille les différentes phases de réalisation des capsules vidéo.Détaille la maquette et la proposition technique de l’animation proposée ; |
| Phase 3 : 2 Capsules vidéo dans leur version préliminaire en Arabe et en Français.**(Livrable 3)** | 5 à 8 jrs de travail/capsule | La collecte des commentaires de l’équipe de suivi. |
| Phase 4 : 2 Capsules vidéo dans leur version finale conformément aux commentaires du comité de suivi **(Livrable 4)** | 2 à 3 jrs de travail/capsule | Livraison des capsules vidéo conformes aux formats convenus. |

1. **Comité de suivi de la prestation**

Pour le bon suivi de l’exécution de la prestation, un comité de suivi est mis en place chargé de :

* Coordonner le travail du prestataire avec les partenaires du projet ;
* Assurer le suivi de réalisation des phases de la prestation ;
* Statuer sur la bonne exécution des prestations effectuées par le prestataire ;
* Notifier les remarques et observations sur les livrables
* Prononcer la réception ou le rejet des livrables des différentes phases de la prestation.
1. **Délai**

Les produits objet du présent appel à consultation doivent être exécutés en totalité dans un délai global de deux (2) mois à compter de la date fixée par le contrat de prestation.

1. **Équipe à mobiliser**

En vue de la réalisation des prestations objet du présent appel à consultation, le prestataire mobilisera une équipe pluridisciplinaire composée, au minimum, des profils suivants :

* Chef de projet
* Illustrateur
* Storyboard artist
* Motion designer
1. **Application**

Le dossier de présentation des offres à présenter par le candidat est composé des documents suivants :

* Une note méthodologique décrivant l’approche de travail et le planning de réalisation des prestations
* Les CVs détaillés et actualisés de chaque des membres de qui met en évidence l’expertise pertinente par rapport à la mission
* Une estimation du nombre de jours nécessaires à la réalisation des prestations et les honoraires demandés.
* Des lettres de références relatives à des missions similaires réalisées par le prestataire

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature au plus tard le **15 janvier 2023 à minuit** à l’adresse électronique suivante :

info@refam-cowatersogema.ma

Cette adresse électronique peut être utilisée pour communiquer avec l’équipe du projet REFAM et soumettre toute demande d’information complémentaire.